

## A l'Est, quoi de nouveau ? Rien pour l'instant, sinon la dénonciation ostensible du « cancer social » de la corruption et la tension sur les mers.

Depuis l'arrivée au secrétariat général du parti de Xi Jinping et le large renouvellement de l'équipe dirigeante officialisée par le XVIII<sup>e</sup> congrès du Parti, on relève deux points nouveaux sur le plan intérieur : la recherche d'un peu plus de simplicité dans le train de l'État ; l'accent mis sur la lutte contre la corruption. L'appel sur ce dernier thème, lancé chaque année, l'est cette fois-ci avec une particulière insistance : « il faut frapper aussi bien les gros tigres que les petites mouches » (Xi Jinping, 22 janvier). Comme si le régime prenait conscience du discrédit dont il souffre. Il ne suffit cependant pas de déceler le mal et d'affirmer la nécessité de le combattre pour obtenir un succès : les États-Unis détiennent à la fois le plus grand nombre d'obèses et le plus grand nombre d'adhérents de Weight Watchers désireux de perdre du poids. Si nombre de cadres du parti chinois y ont pris des responsabilités dans l'espérance de pouvoir s'y enrichir « par la porte de derrière », alors la lutte contre la corruption pourrait mener à une autodestruction de l'appareil. Déjà de nombreux cadres aux fortunes d'origine incertaine, redoutant des enquêtes ou plus simplement recherchant la sécurité, préfèrent partir pour l'étranger ; ils furent 150.000 à s'exiler en 2012.

Quelques autres indices de changement, un moment évoqués dans la presse, ont été vite oubliés : par exemple l'ouverture annoncée de débats sur les camps de rééducation, sur les certificats d'enregistrement, sur les démarches pétitionnaires et sur le fonctionnement de l'appareil judiciaire. De toutes façons, le débat n'est autorisé qu'à l'intérieur du parti et une seule ligne y est possible : l'adhésion au « socialisme à caractéristiques chinoises ». On ne repère aucun indice d'ouverture à l'extérieur du P.C.C., ne serait-ce que l'arrêt des mesures arbitraires telles que les arrestations de pétitionnaires et les

assignations à résidence – parfois dramatiques comme celle de Liu Xia, l'épouse de Liu Xiaobo, emprisonnée à vie à son domicile pour qu'elle y perde la raison.

Hors du parti cependant, la vivacité des conflits relatifs à la liberté de la presse montre que l'opinion publique se lasse de plus en plus de la contrainte et de la censure et qu'elle ose plus qu'auparavant défier les pouvoirs locaux. Le parti, lui, s'en tient au négationnisme de routine : « Il n'y a aucune censure des médias en Chine » a répété la porte-parole des Affaires étrangères (5 janvier).

Sur le plan des relations internationales, la tension diplomatique-militaire s'accroît au fil des mois, en approchant des points de non-retour. Outre une bataille des cartes où chaque pays délimite son territoire et édite sa propre version, les positions se figent : la ville d'Ishigaki dans la préfecture d'Okinawa, célébrait le 14 janvier le centenaire du rattachement au Japon de l'archipel des Senkaku-Diaoyutai ; les Philippines décidaient de saisir un tribunal international pour décider de l'appartenance d'un îlot puis envoyait des soldats sur les territoires contestés ; la Chine se félicitait le 29 janvier d'avoir réussi un test d'interception pour des fusées de moyenne portée (Taiwan, Corée, Japon) tout en poursuivant ses démonstrations de force avec l'accent mis à présent sur la haute mer, à l'Est et au Sud. Le 17 janvier, le site des Forces navales fait état d'exercices « récents » en mer de Chine orientale, avec le lancement de fusées air-air à grande distance des côtes. Le 8 janvier, un autre exercice s'était déroulé en mer de Chine méridionale avec des bombardiers supposés atteindre des objectifs situés à mille kilomètres plus au sud. Enfin Taiwan se sent concerné à son tour, envoie des bâtiments patrouilleurs sur les Diaoyutai et cherche à se mieux armer car un affrontement sino-japonais amènerait dans son voisinage un déploiement de

forces périlleux pour sa propre sécurité.

La routine des petites provocations continue : les bateaux de surveillance patrouillent dans les eaux territoriales du Japon aux alentours des Diaoyu (26-21-19 janvier). De même en mer du Sud, près des Xisha, contestées par le Vietnam (19 janvier), afin de «garantir les droits maritimes et les intérêts nationaux». Le 20 janvier, l'armée annonce un programme de formation à des missions de combat destiné aux hélicoptères.

Dans les écoles primaires et secondaires vont être introduits des enseignements relatifs à la défense nationale et portant plus particulièrement sur les droits et les intérêts maritimes. Seront plus particulièrement concernées les zones côtières et celles qu'habitent des minorités nationales. La télévision, à son tour, cherche à se gagner l'opinion publique comme dans ce débat entre experts destiné à ridiculiser les manœuvres de la marine japonaise aux alentours des îlots contestés, les forces chinoises n'en faisant à coup sûr qu'une bouchée (CCTV4 Focus Today, 13 janvier).

Au fil des déclarations et des éditoriaux, l'on voit se dessiner un nouveau volet de la politique étrangère chinoise, celui de l'intervention extérieure : «Les intentions véritables de la France au Mali, c'est de contrôler les riches dépôts d'or et les réserves pétrolières du Nord...Le Conseil de sécurité sera vraisemblablement d'accord pour l'envoi d'une force de maintien de la paix après la guerre ; nous devrions répondre positivement et envoyer des troupes pour participer à ces opérations de maintien de la paix». (Deux chercheurs de l'Institut de l'armée pour les affaires navales, 21 janvier)

D'autres signes apparaissent de cette volonté d'extériorisation et de reconnaissance par les capitales étrangères : s'agissant des États-Unis, Obama, affirme Beijing, pourrait rester à la postérité s'il évitait de s'opposer aux puissances montantes et accroissait sa confiance dans la Chine (En substance Global Times, 20 janvier et Xinhua, 22 janvier) ; «le Pacifique est suffisamment grand et il y a place à la fois pour les États-Unis et pour la Chine» (22 janvier, Zhang Jianguang, Université océanique du Guangdong). Les affaires de la mer du Sud font obstacle aux bonnes relations des deux pays et Obama devrait donc mettre un terme à son soutien des autres pays riverains.

Après avoir dénoncé, il y a près d'un demi siècle, l'hégémonie des deux superpuissances, la Chine demande avec insistance aux États-Unis de lui accorder ce statut, de nouer avec elle des relations de partenariat et surtout de s'abstenir de freiner son expansion. Ces remarques se présentent comme de sages et sincères conseils, paternellement distribués au président américain ; mais on peut aussi y déceler comme l'expression quelque peu naïve d'une ambition caractéristique de toute puissance montante : elle ne sent plus ses limites ou ne veut pas les voir et croit que le reste du monde industriel, frappé de maladie incurable et affaibli par la démocratie, devra bientôt lui céder la place. La Russie de Krouchtchev partageait la même certitude, il y a un demi-siècle.

# SOMMAIRE

---

<b>Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'internet. ....</b>	<b>4 - 5</b>
<b>Mouvement démocratique et répression. Liberté religieuse. ....</b>	<b>5 - 6</b>
<b>Avocats. Appareil judiciaire. Criminalité. ....</b>	<b>6 - 7</b>
<b>Condition salariale. Conditions de vie. Conflits du travail. ....</b>	<b>7 - 8</b>
<b>Condition paysanne .Conflits de masse. ....</b>	<b>9</b>
<b>Minorités ethniques .....</b>	<b>9- 10</b>
. Question tibétaine	
. Question ouïghoure	
<b>Hongkong - Macao .....</b>	<b>10 - 11</b>
<b>Conflits maritimes.....</b>	<b>11</b>
<b>Informations diverses .....</b>	<b>11 - 12</b>
<b>Sources d'information.....</b>	<b>12</b>
<b>DOCUMENTS.....</b>	<b>13</b>
. Carte des immolations tibétaines	
. Lettre au Ministre des Affaires étrangères	
. Vingt prisonniers de conscience	

*(Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 9 yuan)*

## LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION. CONTRÔLE DE L'INTERNET.

- 29 janv.** **La parution de la revue Vue de l'Histoire de Chengdu (Sichuan) est suspendue.** Le numéro de février, consacré à Taiwan, devait publier un article sur l'évolution du mouvement démocratique de Taiwan. Motif de l'interdiction : «le sujet choisi ne convient pas pour une publication». La revue préparait ce numéro spécial depuis six mois et avait obtenu la collaboration de quatorze écrivains de l'île. (*Central News Agency, R.F.I., 29 janvier*)
- 23 janv.** **L'agence Xinhua (Chine nouvelle) a critiqué, au nom de la liberté artistique, les coupes imposées par la censure chinoise au film Skyfall** (le dernier film James Bond) distribué en Chine depuis le 21 janvier. L'administration de la radio, des films et de la télévision avait supprimé d'autorité la séquence du meurtre d'un agent de la sécurité chinois dans un gratte-ciel de Shanghai, une scène de prostitution à Macao et une déclaration de tortures infligées dans une prison chinoise. (*South China Morning Post, 23 janvier*)
- 19 janv.** **Le magazine Yanhuang Chunqiu a reparu après près de deux semaines d'interdiction** «pour défaut d'enregistrement à temps». En réalité, la suspension faisait suite à un article demandant des réformes et un gouvernement constitutionnel. (*South China Morning Post, 19 janvier*)
- 17 janv.** **Lors d'une conférence destinée au Service de la Propagande, le directeur du bureau et maire-adjoint de la capitale Lu Wei a demandé aux soixante mille salariés réguliers** et aux deux millions de collaborateurs de veiller à ce que le réseau internet véhicule des «attitudes positives». Après l'interdiction d'utiliser de pseudonyme lors de l'enregistrement auprès des fournisseurs d'accès à l'internet, il est dit que la mesure pourrait s'étendre aux détenteurs de téléphone portable. (*South China Morning Post, 19 janvier*)
- 9 janv.** **Un journaliste de la télévision nationale, en reportage sur le traitement illégal d'eaux usées par une usine du district de Pingjiang (Hunan), a été pris à partie par un groupe d'employés,** menacé et battu au point de devoir être placé en observation dans un hôpital. La police locale n'est arrivée qu'une heure plus tard, trouvant ce reportage injustifié. L'usine déversait directement ses eaux usées dans la rivière Miluo située à proximité. (*South China Morning Post, 11 janvier*)
- 8 janv.** **Le bureau central de la propagande a diffusé une circulaire urgente rappelant que le parti doit assurer un contrôle absolu de la presse,** «selon un principe irrévocable». La note ajoute que dans l'affaire du Nanfang Zhoumo (voir ci-après), il y eut «interférence de forces extérieures» et demande aux publications de reprendre un article allant dans ce sens écrit par le Global Times. Selon l'article, la Chine ne dispose pas des «infrastructures sociales» que requiert une presse libre et, «en raison des réalités politiques et sociales de la Chine, les libertés de la presse qu'ils demandent (ceux qui soutiennent le Nanfang Zhoumo) n'existent tout simplement pas». (*South China Morning Post, 8 janvier*)
- 4 janv.** **Fermeture du site internet du journal Les Annales de l'Empereur jaune,** quelques jours après un appel lancé au gouvernement pour qu'il garantisse les droits constitutionnels, en particulier la liberté d'expression et le droit de réunion. (*R.S.F., 7 janvier*)
- 4 janv.** **L'Administration de la Presse et des Publications doit renforcer son contrôle sur la presse** pour éliminer les journalistes non autorisés. Cinq millions de copies de «publications illégales» ont été saisies en 2012, au cours de cent quatre-vingt-quatre enquêtes. (*Xinhua, 4 janvier*)
- 3 janv.** **L'article du Nouvel an de l'hebdomadaire du Guangdong Nanfang Zhoumo parlait du «rêve d'un gouvernement constitutionnel» ;** il a été remplacé d'autorité par un texte sans intérêt émanant du service de propagande provincial. Cette intervention brutale de la censure a ému de larges couches de l'opinion ; plusieurs journalistes se sont mis en grève ; des centaines de personnes, dont des étudiants, sont venues manifester leur soutien devant le siège de la publication ; le texte censuré a

immédiatement été rediffusé sur la toile ; le 8 janvier, le Beijing News refusait l'insertion d'un article du Global Times critiquant l'hebdomadaire - influencé par des «forces extérieures» - et son responsable de publication démissionnait ; le 13 janvier, un journal du Henan Orient Aujourd'hui affirmait sa solidarité avec le magazine.

Une douzaine de personnes qui exprimaient leur soutien au magazine ont été détenues quelques heures à des fins d'intimidation, notamment à Guangzhou et Hangzhou. Le Nanfang Zhoumo affirme le 22 janvier avoir obtenu une moindre immixtion de la censure dans sa politique d'éditorial. Au rédacteur en chef responsable de la substitution a succédé un cadre mieux accepté par les journalistes. (*South China Morning Post*, 8-22 janvier)

**1 janv.** **Faute de renouvellement de son visa, le correspondant du New York Times Chris Buckley, est contraint de poursuivre son travail à partir de Hongkong.** Son journal avait récemment publié un article concernant la fortune accumulée par la famille du premier ministre Wen Jiabao. Interrogé à ce sujet quelques jours plus tard, le ministère des Affaires étrangères a affirmé qu'il n'avait pu accorder de visa dans l'ignorance de l'organisme qui employait le journaliste. Celui-ci avait travaillé jusqu'à octobre pour l'agence Reuters. (*South China Morning Post*, 1 janvier)

## MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE. RÉPRESSION. LIBERTÉ RELIGIEUSE.

**26 janv.** **Seize manifestants qui avaient protesté en juillet 2012** contre un projet d'usine chimique de paraxylène et le déversement des eaux usées d'une papeterie japonaise à Qidong, près de Shanghai, devaient être traduits devant les tribunaux le 30 janvier pour «trouble à l'ordre social». Lors des manifestations, le secrétaire du parti avait été déshabillé jusqu'à la ceinture. (*Centre d'information pour les droits de l'homme et la démocratie*, 26 janvier)

**22 janv.** **Le district Nansha de Guangzhou (Guangdong) a le projet d'amener les dirigeants à déclarer leurs avoirs** et à les tenir à disposition du public. Cette initiative limitée, prise dans le cadre de la lutte officielle contre la corruption, ne concerne que les plus hauts dirigeants du district. De telles mesures ont été proposées au Hunan et au Xinjiang. (*Xinhua*, 22 janvier)

**16 janv.** **Six pétitionnaires de Linyi (Shandong) qui exposaient leurs demandes devant une école de Beijing dans laquelle siège Peng Liyuan, épouse du secrétaire général du Parti, ont été conduits dans un commissariat** puis livrés à des voyous. Ceux-ci, recrutés par les autorités de Linyi, les ont battus et reconduits au Shandong après avoir confisqué leurs téléphones portables. L'un des pétitionnaires, Liu Guohui, se trouve assigné à résidence. (*Weiwanwang*, 21 janvier)

**16 janv.** **Détenu officiellement depuis le 4 janvier pour «incitation à la subversion du pouvoir d'État», - il contestait que le décès du dissident Li Wangyang puisse résulter d'un suicide -**, le militant hunanais Zhu Chenzhi a pu rencontrer son épouse pour la première fois depuis sept mois dans un lieu choisi par la police. Il avait été arrêté le 8 juin, deux jours après la mort de son ami. Sa famille a été pressée de l'amener à rétracter ses déclarations ; le refus de Zhu Chenzhi explique le maintien de son incarcération.

Depuis le 1 janvier, la nouvelle loi de procédure pénale (art.73) permet de désigner un lieu de détention pour ceux qui «mettent en danger la sécurité de l'État» sans prévenir la famille afin de ne pas gêner l'enquête. Son avocat Liu Xiaoyuan n'a pu le rencontrer. (*Weiwanwang*, 5 janvier ; *South China Morning Post*, 17 janvier)

**10 janv.** **Arrestation et détention pendant huit heures du dissident du Guizhou Liao Shuangyuan.** Les policiers l'ont frappé, menacé de l'étrangler avec un foulard et ont confisqué des affaires personnelles pendant l'interrogatoire. Liao Shuangyuan est membre du Forum des droits de l'Homme du Guizhou, déclaré «organisation illégale» en décembre 2011. Il a été maintes fois placé en détention. (*Weiwanwang*, 13 janvier)

- 8 janv.** **Le Bureau des Affaires religieuses a l'intention de terminer avant la fin de l'année l'enregistrement de tous les membres du clergé**, ce qui aidera le public à «identifier les faux religieux». L'opération a commencé en 2010 ; chaque personne enregistrée doit faire état de l'organisation à laquelle il appartient. Il y aurait quelque 360.000 membres du clergé ; 140.000 sites religieux sont ouverts officiellement au public. (*Xinhua, 8 janvier*)
- 8 janv.** **Le professeur de l'Université Jiliang de Hangzhou, Wang Peijian, placé en hôpital psychiatrique** en décembre 2012 après avoir exprimé en classe des opinions «politiquement sensibles» a indiqué à des visiteurs, dont le dissident Lü Gengsong, qu'il entendait poursuivre en justice son Université et l'hôpital où il est détenu. (*Weiquanwang, 11 janvier*)
- 26 nov. 2012** **Un policier de Shenzhen (Guangdong) a été condamné à quatorze ans d'emprisonnement** pour «détournement de fonds» et troubles apportés à l'exécution des tâches publiques». Diplômé de l'Université, Wang Dengchao fut arrêté en mars 2012, deux jours avant de se rendre à un rassemblement organisé dans un parc pour demander des réformes démocratiques. (*Weiquanwang, 28 décembre*)
- 9 oct. 2012** **Un tribunal de Yining (Xinjiang) a condamné sept musulmans hui** à des peines de trois ou quatre ans de prison pour avoir «recouru à la superstition dans le dessein de bloquer l'application de la loi». (*Weiwuer zaixian, 8 janvier*)

## AVOCATS . APPAREIL JUDICIAIRE. CRIMINALITÉ.

- 23 janv.** **La crainte de représailles à l'encontre des témoins** appelés devant les tribunaux et les frais de déplacement occasionnés sont tels que le taux de comparution reste très bas. Par exemple, devant le tribunal intermédiaire de Shenzhen, il se situe entre 2 et 5 %. Un tribunal intermédiaire de la capitale a traité 5.500 dossiers criminels sur une année et dans vingt-neuf cas seulement, des témoins ont accepté de venir à la barre. Un nouvel amendement à la loi de procédure criminelle est supposé assurer la sécurité des témoins et de leur famille et prévoir diverses indemnités. (*Quotidien du peuple, 23 janvier*)
- 21 janv.** **L'ancien secrétaire du parti de Shijiazhuang, capitale du Hebei, est réapparu** comme directeur adjoint du Bureau des Affaires rurales. Il avait été démis en 2008 pour avoir tenté d'étouffer le scandale du lait contaminé, qui avait entraîné le décès de plusieurs enfants et des handicaps physiques chez plusieurs centaines de milliers. (*South China Morning Post, 21 juin*)
- 18 janv.** **La police a arrêté 1.152 individus suspectés de dévoiler et de commercialiser illégalement des informations personnelles.** Ces dernières étaient utilisées par trois cent quarante-six groupes criminels engagés dans des escroqueries informatiques, des enlèvements et des chantages. Selon le ministère de la Sécurité publique, le commerce des informations personnelles s'est fortement accru ces dernières années, au point de constituer un véritable marché. (*Xinhua, 18 janvier*)
- 16 janv.** **Un rapport de trois experts de l'Institut de technologie de Beijing affirme** que la mise en place de réformes assurant l'indépendance de la justice devrait recevoir la priorité dans le calendrier des réformes politiques. Il affirme que cette indépendance n'est pas une spécificité des pays capitalistes et que les régimes socialistes «ne doivent pas l'exclure». Le rapport reconnaît qu'il s'agit là d'un processus graduel et suggère que le pays se le fixe au moins comme objectif. Commentant le document, l'un des auteurs, ancien président de l'université de Science politique et de droit, a affirmé qu'il s'agissait d'assurer une indépendance véritable, conforme aux normes internationales et non une indépendance «à caractéristiques chinoises». (*South China Morning Post, 17 janvier*)
- 14 janv.** **Tang Hui, la mère d'une fille de onze ans violée, a lancé une pétition au Hunan** pour protester contre son envoi pour dix-huit mois en camp de rééducation par le travail ; le 22 janvier, elle a assigné le camp devant les tribunaux pour obtenir réparation. La raison de sa détention serait sa demande

insistante d'une punition plus sévère à l'encontre des policiers qui avaient violenté son enfant en octobre 2006 et l'avaient forcé à se prostituer. Tang Hui affirmait que la police locale avait falsifié les documents pour obtenir des peines réduites. Son envoi en camp remonte au 2 août 2012, avec pour motif «troubles graves de l'ordre social avec effets négatifs sur la société». L'émotion de l'opinion publique avait contraint à la remettre en liberté huit jours plus tard avec pour justification officielle que sa fille, âgée seulement de 17 ans, «avait besoin d'elle».

Cette affaire conforte la position des partisans de l'abolition des camps de rééducation, auxquels on est envoyé sans jugement par décision purement administrative. (*Xinhua*, 14-23 janvier)

**9 janv.** **Selon un rapport de la Commission centrale pour les Enquêtes disciplinaires, 160.000 responsables du parti ont été sanctionnés pour corruption en 2012.** Il a été possible de récupérer un total de 7,83 milliards de yuan. (*South China Morning Post*, 10 janvier)

**6 janv.** **Le pétitionnaire de Harbin (Heilongjiang) Xing Shiku, arrêté à Beijing en 2007, est détenu** depuis près de six ans dans un hôpital psychiatrique de sa ville. Dans une bande magnétique récemment enregistrée et diffusée, il se plaint d'avoir été enchaîné et frappé à la tête et n'a pas reçu les soins médicaux nécessaires.

Ces internements à motifs psychiatriques touchent chaque année des centaines d'individus. Voir rapport cité en bibliographie du bulletin de septembre 2012. (*Civil Rights & livelihood Watch*, 6 janvier)

**4 janv.** **La responsable d'un bureau de planning familial du district Anxi (Fujian) a revendu pour son profit personnel des enfants,** dont un amené illégalement du Yunnan en décembre 2012 et cédé pour 52.000 yuan. Le trafic d'enfants augmente en dépit des efforts de l'administration pour y mettre fin. Aucune statistique n'est disponible à ce sujet et c'est un point que les médias officiels n'abordent pas. Le phénomène est en partie lié à la politique de l'enfant unique mise en place en 1979. (*South China Morning Post*, 4 janvier)

**29 déc.** **Le Bureau de la Justice du Hunan a refusé l'octroi d'une licence professionnelle d'avocat à Luo Qian** et a invalidé le résultat des examens de qualification qu'il avait réussis. Luo Qian a participé au mouvement démocratique de 1989 et fut condamné par la suite à trois mois puis à nouveau six mois d'emprisonnement pour avoir tenté de quitter le pays illégalement ; il fut envoyé plus tard en camp de rééducation pour un total de quatre ans. Le rejet de sa demande de licence professionnelle a pour motif qu'il aurait menti «sur son passé criminel». (*Weiwanwang*, 29 décembre-1 janvier)

**24 déc.** **La Cour suprême déclare que l'utilisation de sanctions corporelles et autres moyens d'obtenir des aveux forcés sont illégaux** et que les preuves ainsi recueillies ne peuvent être présentées devant les tribunaux. La décision entre en vigueur au 1 janvier 2013. (*Xinhua*, 24 décembre)

**6 déc.** **Wang Zaili, un ouvrier infirme venu chercher du travail à Changde (Hunan) est mort dans les locaux de la police** qui l'avait menotté et battu. Une centaine de personnes sont venues demander justice devant le commissariat. Les autorités ont offert 51.000 yuan à la famille en lui demandant de ne plus parler de l'incident. (*Weiwanwang*, 21 décembre)

## CONDITION SALARIALE. CONDITIONS DE VIE. CONFLITS DU TRAVAIL.

**29 janv.** **Selon un rapport des Nations unies, l'épargne chinoise représente 30 % des revenus,** contre 16,8 % en France, 16,5 % en Allemagne et moins de 5 % aux États-Unis. La consommation des ménages s'élève à seulement 34 % du produit intérieur brut, contre 71 % aux États-Unis et 57,6 % en France. (*Question Chine*, 29 janvier)

**28 janv.** **La réforme des salaires des enseignants du secondaire a provoqué une dizaine de grèves dans le seul mois de janvier,** cependant que des manifestations se produisaient à Wuhan,

au Hubei, au Guizhou, au Zhejiang et au Henan. L'origine de ces protestations : le refus de la suppression des primes ou le désir d'un relèvement des traitements. (*China Labour Bulletin*, 28 janvier)

- 22 janv.** **La Cour suprême déclare que les employeurs qui refusent de payer leurs salariés en recourant à la menace** ou à l'usage de la violence sont passibles de peines d'emprisonnement allant de trois à sept ans de prison. Ces infractions frappent notamment les travailleurs migrants, souvent rémunérés avec retard et qui ont besoin de leurs salaires pour couvrir les frais de leur retour au pays, à l'occasion du Nouvel An. (*Xinhua*, 22 janvier)
- 20 janv.** **Le Bureau national des statistiques publie pour la première fois depuis l'an 2000 un indice des inégalités** (coefficient de Gini) pour 2012, en plus des chiffres relatifs aux revenus annuels moyens urbain et rural. Ces derniers sont respectivement de 36.469 yuan et 16.476 yuan (4.052 € et 1.830 €). Ces chiffres recouvrent de fortes inégalités puisque le coefficient de Gini atteint 0,474 et dépasse le niveau d'alerte de 0,4 fixé par les Nations unies. Bien qu'en retrait sur l'indice de 2008 (0,491), il reste un des plus élevés du monde. (*Xinhua*, 20 janvier)
- Note :** L'institut chinois de recherches financières de Chengdu, placé sous l'autorité de la Banque centrale, a publié en décembre un coefficient de Gini<sup>1</sup> très supérieur à l'indice officiel (0,61 contre 0,474. Ce chiffre alarmant place la Chine aux tout premiers rangs dans le monde pour les maxima d'inégalité, aux côtés du Brésil, du Honduras, de la Namibie, du Lesotho, de la Sierra Leone et du Centrafrique.
- 18 janv.** **Un millier de travailleurs migrants ont fait pendant deux jours le siège de l'entreprise nipponne Shinmei Electric** de Shanghai et détenu dix-huit gestionnaires chinois et japonais. Ils refusaient d'appliquer de nouveaux règlements qui prévoyaient, en cas de faute (retard au travail, séjour trop long dans les toilettes), des amendes accrues ou une cessation du contrat de travail. La manifestation a commencé le 18 janvier, au petit matin. Le lendemain, quatre cents policiers ont libéré les dirigeants détenus. La bagarre a fait quelques blessés. L'entreprise a promis un relèvement des salaires, à présent inférieurs à 2.000 yuan (222 €). (*South China Morning Post*, 21 janvier)
- 18 janv.** **Selon les chiffres officiels, le revenu disponible urbain a augmenté de 9,6% en 2012**, compte tenu de l'inflation. Celui des zones rurales a cru de 10,7% mais ne correspond qu'à un tiers des revenus urbains. Les chiffres sont respectivement de 24.565 yuan et de 7.917 yuan. Le nombre total des travailleurs migrants se situait à 262,6 millions en 2012, dont 163,3 millions employés loin de chez eux et 99,3 millions à faible distance de leur domicile. (*China Labour Bulletin*, 18 janvier)
- 18 janv.** **Une explosion survenue dans la mine d'État Jinjia, près de Liupanshui, district de Panxian (Guizhou), a fait treize morts.** (*Xinhua*, 23 janvier)
- 17 janv.** **L'insuffisante force de travail dans la Chine méridionale ainsi que le relèvement des salaires engendre une immigration illégale de main d'œuvre en provenance du Vietnam.** Les passages irréguliers de frontières ont augmenté de 20 % en 2012. Ils augmentent fortement dans la période des récoltes. (*Xinhua*, 17 janvier)
- 15 janv.** **Un empoisonnement au monoxyde de carbone a fait neuf morts**, un disparu et vingt-huit blessés dans une mine d'or située à Huadian (Jilin). (*Xinhua*, 15 janvier)
- 13 janv.** **La Fédération des syndicats a décidé de verser quatre milliards de yuan en aide aux travailleurs malades** ou en situation difficile pour la période des fêtes du Nouvel An. Elle estime à 4,96 millions le nombre des foyers nécessiteux. (*Xinhua*, 13 janvier)

<sup>1</sup> Le coefficient se situe entre 0 (égalité parfaite des revenus) et 1 (une seule personne possède tout). On considère d'ordinaire que le seuil d'alerte se situe à 0,4. Un coefficient de 0,6 signifie que les 20% les plus riches de Chine détiennent dans le P.I.B. une part trente fois plus importante que les 20 % les plus pauvres. L'écart serait plus marqué si l'on comparait des déciles au lieu de quintiles. Beijing a demandé à la Banque mondiale de ne pas publier le chiffre 0,6 et de garder 0,474.



## CONDITION PAYSANNE. ÉVICTIONS FONCIÈRES.

**23 janv.** **À Beijing, le niveau de pollution en particule de 2,5 microns a atteint le niveau dangereux de 300 à 400 microgrammes par mètre-cube**, la visibilité n'excédant pas cinq cent mètres dans le sud de l'agglomération et trois kilomètres dans le reste de l'agglomération. Le taux de pollution était au même niveau le 19 janvier et dépassait déjà depuis une semaine le minimum admissible. (*Xinhua, 19-23 janvier*)

**Note :** L'indice de qualité de l'air n'a cessé de se maintenir à des niveaux inacceptables. Le 29 janvier, il se situait à 484 selon les chiffres de l'ambassade des États-Unis, Ce chiffre représente quarante fois le niveau recommandé par l'Organisation mondiale de la Santé ; le seul de dangerosité se situe à 150.

**15 janv.** **Une rixe à l'extérieur d'une usine sidérurgique située à Mozhou**, district Xinhui de l'agglomération de Jiangmen (Guangdong), a fait une trentaine de blessés (vingt manifestants et dix policiers). À l'origine du conflit, l'exigence par les villageois de Nanan, à Mozhou, d'obtenir l'indemnisation de 70 millions de yuan en échange des terres sur lesquelles avait été construite l'usine sidérurgique. Les manifestants, qui avaient bloqué les rues menant à l'usine, suspectaient les officiels d'avoir gardé pour eux les fonds d'indemnisation et protestaient contre le silence persistant des autorités locales à ce sujet. (*Centre d'information pour les droits de l'homme et la démocratie, 16 janvier*)

**7 Janv.** **Un grave sinistre environnemental survenu le 31 décembre à Changzhi (Shanxi) n'a donné lieu à information des autorités provinciales que cinq jours plus tard** alors que le délai réglementaire ne doit pas dépasser deux heures. Une usine chimique avait déversé neuf tonnes d'aniline – utilisée notamment pour la production de pigments et d'herbicides - dans la rivière Zhuozhang, privant ainsi d'eau potable un million de personnes résidant en aval. Elle n'avait fait état que d'une fuite d'une tonne et demie. Le maire de Changzhi a présenté des excuses le 7 janvier. (*Xinhua, 7 janvier*)

**6 janv.** **Lors d'une session de trois jours tenue à l'Université de Hongkong, des responsables chinois ont souligné la gravité de la crise environnementale** et estimé qu'elle continuait de s'amplifier. Si le pays est parvenu à maîtriser la production de SO<sub>2</sub>, il n'en va pas de même pour les métaux lourds et pour d'autres produits chimiques toxiques particulièrement dangereux. Leur progression est liée au rythme de croissance qu'il n'est pas question de réduire pour l'instant. Le niveau de pollution atteint au cours des dernières décennies est tel qu'il faudra de nombreuses années et de lourds investissements pour l'annuler. Des milliards de yuan ont été dépensés pour la rivière Huai (centre du pays) et pour le lac Dian (près de Kunming, Yunnan) pendant deux décennies et pourtant le taux de pollution y reste très élevé. Selon un expert de l'Université Qinghua, il faudrait attendre 2050 pour que la qualité de l'air réponde aux normes de l'Organisation mondiale de la Santé. (*South China Morning Post, 6 janvier*)

**25 déc.** **Deux Hunanais de Hongjiang se sont suicidés pour protester contre leur déplacement forcé lié au projet d'un barrage**, l'un par pendaison, l'un en se jetant du haut d'un immeuble. Un troisième a fait de même trois jours plus tard, au moment où les fonctionnaires venaient chez lui pour recueillir sa signature pour accord. (*Weiwanwang, 1 janvier*)

## MINORITÉS ETHNIQUES

### QUESTION TIBETAINE

**26 janv.** **Ouverture à Aba (Sichuan) du procès de deux Tibétains, accusés d'avoir incité huit Tibétains à se suicider par le feu.** Ils avaient été arrêtés les 13 et 15 août 2012. Le motif d'inculpation est « homicide volontaire ». On leur reproche aussi d'avoir diffusé vers l'étranger de l'information sur les suicides. (*Xinhua, 26 janvier*)

2 Dioxyde de soufre, composante des pluies acides.

Trois suicides par le feu :

- 22 janvier. Kunchok Kyab, 23 ans, près du monastère Bora, dans la préfecture autonome Gannan du Gansu. Il était marié et père d'un enfant de dix mois. (Kyodo, 22 janvier)
- 18 janvier. Suicide par le feu de Tsering Phuntsok dans le district Hongyuan de la préfecture autonome tibétaine et Qiang de la province du Sichuan. (Kyodo, 18 janvier)
- 12 janvier. Tsering Tshi, 22 ans, dans le district Xiahe du Gansu. (Kyodo, 14 janvier)

**22 janv.** **Le cinéaste Dhondup Wanchen a été placé dans une prison pour femmes**, où les conditions de détentions sont moins rigoureuses. Détenu depuis mars 2008, il fut condamné en décembre 2009 à six ans de prison. Il avait obtenu en novembre dernier le prix international de la Liberté de la Presse décerné par le Comité pour la Protection des journalistes. On ne dispose en revanche d'aucune information sur le sort de son assistant, le moine Jigme Gyatso, détenu depuis décembre 2012. (C.P.J., 22 janvier)

**15 janv.** **La police du Gansu a arrêté sept personnes qui auraient poussé un villageois tibétain de 27 ans à s'immoler.** Le suicide, survenu le 6 octobre dernier à Navu, près de Hezuo, aurait été «instigué par des membres du Congrès de la Jeunesse tibétaine». (Xinhua, 15 janvier)

**4 janv.** **Aucune nouvelle des trois moines tibétains Sungrab Gyatso, Yeshe Sangpo et Draksang**, détenus depuis début décembre 2012 pour avoir transmis des informations sur une manifestation tenue en novembre.

## QUESTION OUIGHOURE

**23 janv.** **Les autorités du Xinjiang ont unilatéralement ramené à une par trimestre les autorisations de visite accordées aux familles de détenus** – ou à certaines d'entre elles. C'est pour ce motif que l'épouse du pasteur chrétien ouïghour Alimujiang Yimiti (Alimjan Himit) n'a pu le rencontrer le 23 janvier. Son mari a été condamné à quinze ans d'emprisonnement le 27 octobre 2009 «pour avoir livré des secrets d'État à des organisations étrangères». (R.F.A., 24 janvier)

**janv. 17-18** **Pendant la visite au Xinjiang du ministre des Affaires étrangères turc Kemal Kiricdaroglu, la police a assigné à résidence, détenu ou déplacé plusieurs des familles de militants incarcérés** ou disparus. Elle voulait les empêcher d'interpeler le ministre ou de parler aux journalistes qui l'accompagnaient. (R.F.A., 25 janvier)

**4 janv.** **On apprend la mort en prison du poète Nurmemet Yasin dans l'année 2011.** Des bruits de son décès ont commencé à courir en décembre 2012. Sa nouvelle *Le Pigeon sauvage* lui avait valu une condamnation à dix ans de prison le 29 novembre 2004 sous l'accusation «d'incitation au séparatisme». (Amnesty International, 4 janvier)

## HONGKONG - MACAO

**16 janv.** **Lors d'une conférence de presse, le chef de l'exécutif Leung Chun-ying a déclaré qu'il y avait des problèmes plus urgents à résoudre pour l'ancienne colonie britannique que l'instauration du suffrage universel.** Celle-ci, promise pour 2017 par le gouvernement central, doit selon lui, passer après la solution des problèmes de pauvreté et de logement, une œuvre de longue haleine. La réforme doit, selon lui, se fonder et sur la loi fondamentale qui régit le territoire et sur les décisions en la matière qui relèvent du Comité permanent de l'Assemblée nationale à Beijing. Trois membres du Corps législatif qui avaient traité Leung Chun-ying de menteur et qui avaient crié «à bas le régime communiste de Hongkong !» ont été expulsés ; un quatrième a suivi une demi-heure plus tard, pour l'avoir qualifié de Pinocchio. (Xinhua, South China Morning Post, 16 janvier)

**11 janv.** **Un document soumis au corps législatif du territoire propose de retirer tout détail**



**personnel des dossiers financiers concernant les dirigeants de société, et ce, à partir de 2014.** Ces derniers pourront se fonder sur les anciens documents pour fournir des informations sur leur propre situation. L'association des journalistes de Hongkong proteste contre cette proposition, qui empêcherait l'observation des faits de corruption et les malversations. *(C.P.J., 11 janvier)*

**1 janv. Une marche destinée à soutenir le chef de l'exécutif Leung Chun-ying a réuni 8.000 personnes** selon les organisateurs et 2.700, selon la police. Un film tourné à cette occasion montre que certains passant recevaient de l'argent (250 dollars de Hongkong) pour se joindre au cortège. *(South China Morning Post, 2 janvier)*

**1 janv. De trente à quarante mille personnes (17.000 selon la police), vêtues de noir, ont marché du Parc Victoria jusqu'au siège de l'exécutif du territoire** pour demander la démission de Leung Chun-ying. La manifestation était organisée par le Front civil des Droits de l'Homme, auquel s'étaient joints onze mouvements dont le parti démocrate et des étudiants de l'Université. *(Standard Website, 2 janvier)*

## LES CONFLITS MARITIMES

**24 janv. Un bâtiment affrété par des membres de l'Association taiwanaise pour la protection des Diaoyutai a été bloqué** par huit navires de gardes-côtes nippons à l'approche de l'archipel des Diaoyu. Il était escorté par des bateaux garde-côtes de Taiwan ; le groupe se proposait de déposer sur l'une des îles une statue de la déesse Matsu, la protectrice des marins. L'expédition a été relatée sur le continent par l'agence Xinhua. *(Central News Agency, 24 janvier)*

**22 janv. Les Philippines annoncent officiellement qu'elles portent la question de la mer de Chine méridionale devant le tribunal arbitral** prévu dans la Convention des Nations unies sur le droit de la mer de 1982. La Chine affirme qu'elle est favorable à «des négociations pacifiques en accord avec les règles internationales universellement reconnues et la loi de la mer contemporaine, y compris la principes fondamentaux et les régimes juridiques mis en place par la Convention des Nations unies sur le droit de la mer». *(Xinhua, 22 janvier)*

**18 janv. Un câble sous-marin de fibres optiques relira Fuzhou, capitale du Fujian, à Danshui (Taiwan).** Sa longueur est de 270 kilomètres. Le chantier de pose a commencé le 6 novembre. Le 16 janvier, un responsable du Bureau pour les affaires de Taiwan avait déclaré que la Chine était prête à combler les déficits en eau de l'île de Kinmen (Quemoy), proche de la côte du Fujian et sous autorité de Taiwan **(Xinhua, 18 janvier)**

## INFORMATIONS DIVERSES

*(Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise).*

**22 janvier.** Commencées en 2011, les élections législatives locales sont terminées. 2.878 assemblées de districts sont maintenant pourvues de près de 600.000 délégués cependant qu'à l'échelon des communes, l'on compte 1,9 million de délégués pour 33.281 assemblées. *(Xinhua, 22 janvier)*. Bien entendu, et même si la proportion des membres du Parti diminue faiblement, l'ensemble des assemblées est sous strict contrôle du P.C.C..

**22 janvier.** Le commerce extérieur du Tibet a augmenté de plus de 50 % en 2012 et atteint trois milliards de dollars. Il se compose à 98 % d'exportations ; les trois principaux partenaires sont le Népal (1,7 milliard \$), la Malaisie (22 millions \$) et l'Indonésie (19 millions \$). *(Xinhua, 22 janvier)*

- 20 janvier.** La population permanente de Beijing atteignait 20,69 millions d'habitants à la fin 2012, en augmentation de 507.000 individus sur 2011.
- 18 janvier.** Selon les premières estimations du produit intérieur brut, celui-ci aurait augmenté de 7,8 % en 2012, contre 9,3 % en 2011 et 10,4 % en 2010. (*Bureau national des Statistiques, 18 janvier*)
- 18 janvier.** La population en âge de travailler (19 ans à 59 ans) a diminué de 3,45 millions en 2012, pour atteindre 937,27 millions d'individus (69,2 % de la population totale en 2012). Cette régression est la première depuis très longtemps. La population totale de fin 2012 est de 1.354 millions, en augmentation de 6,69 millions. (*Xinhua, 18 janvier*)
- 15 janvier.** Selon un décompte difficile à détailler, la Chine compterait à fin 2012 564 millions d'utilisateurs de l'internet. Dans cette somme, 420 millions seraient des cybernautes qui utiliseraient principalement leur téléphone portable ; les achats en ligne seraient pratiqués par 242 millions d'individus. Les rédacteurs de micro-blog (weibo) atteindraient 309 millions de personnes. (*Xinhua, 15 janvier*)
- 13 janvier.** Les importations de pétrole brut ont atteint 271 millions de tonnes en 2012, en augmentation de 6,8 %. Les achats extérieurs seraient en 2013 de 285 millions et représenteraient plus de 60 % de la consommation nationale. (*Xinhua, 13 janvier*)

## SOURCES D'INFORMATION

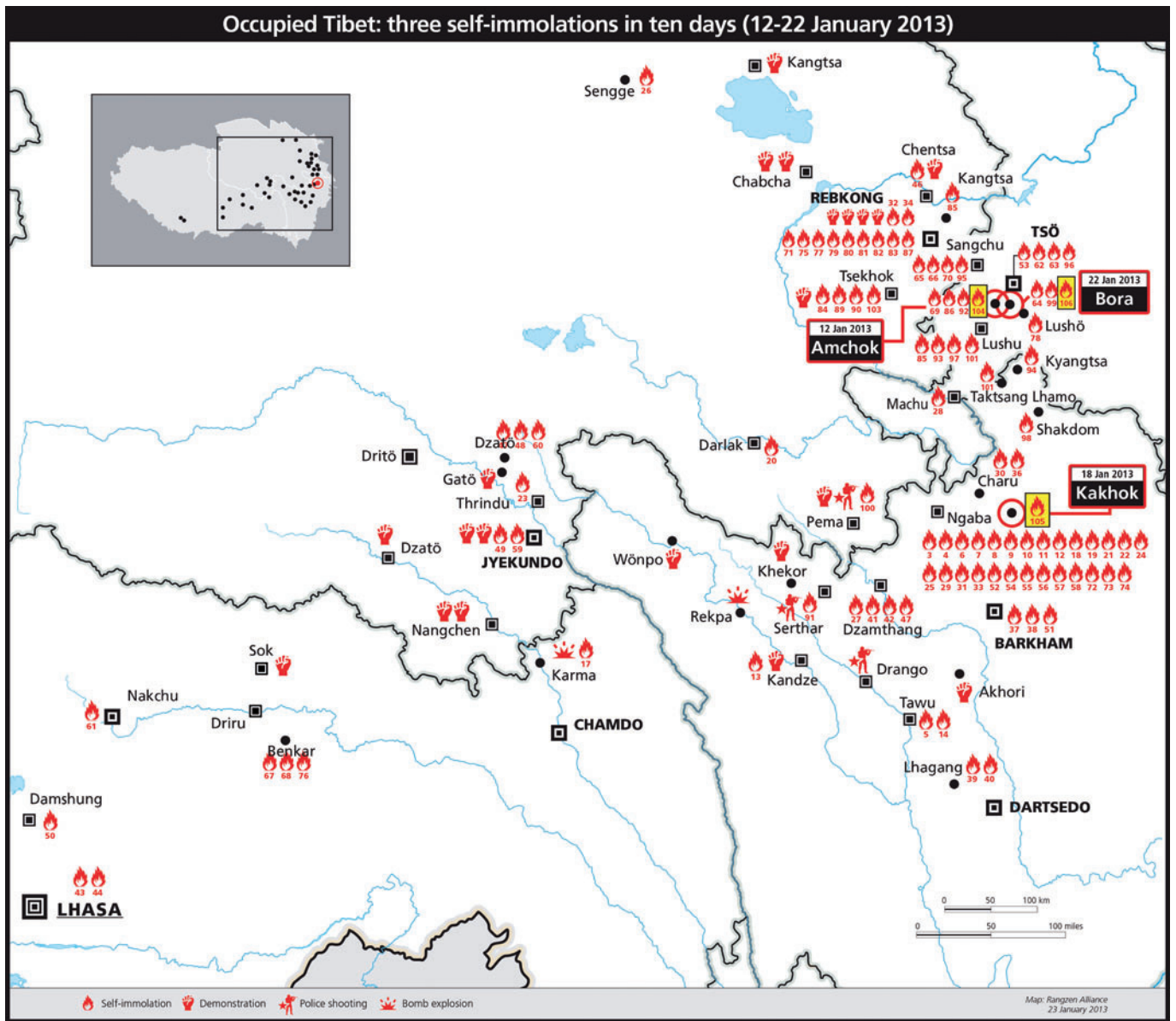
---

64tianwang, Agence France-presse, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, Article 19, Aujourd'hui la Chine, B.B.C., Boxun, China Information Center, China Labour Bulletin, Chine-Information, Chinese Human Rights Defenders, Citizens'radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, DaJiyuan (La Grande Epoque), Fondation Duihua, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy, Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng GuanCha, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Radio France Internationale (émission en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, Rights Campaign, S.M.H.R.I.C., South China Morning Post, Utopia, The Standard, WeiQuan Wang, Wen Wei Po

**POUR PRENDRE CONTACT**, écrire à :  
communication@ldh-france.org en indiquant en objet de  
votre mail : «Groupe Chine».

# DOCUMENTS

## > CARTE DES IMMOLATIONS TIBÉTAINES



SOURCE : [http://www.rangzen.net/downloads/Map\\_TsampaRevolution\\_20130122\\_EN\\_XXL.jpg](http://www.rangzen.net/downloads/Map_TsampaRevolution_20130122_EN_XXL.jpg)

> **Lettre au Ministre des Affaires étrangères**



**LE PRÉSIDENT**

Réf: 68/13/PT/CP/FS

**Monsieur Laurent FABIUS**  
**Ministre des Affaires étrangères**  
**et européennes**  
**37 quai d'Orsay**  
**75351 Paris cedex 07**

Paris, le 25 janvier 2013

Monsieur le Ministre,

L'an dernier, à cette même période, nous écrivions au chef de la Diplomatie française pour demander de « *ne pas oublier les défenseurs chinois des droits de l'Homme, de rester les yeux ouverts sur la triste réalité d'aujourd'hui en Chine et d'agir dans le dessein d'obtenir des résultats* ». Nous restons persuadés qu'il demeure nécessaire, lors du renouvellement de l'équipe dirigeante, de rappeler aux autorités chinoises leurs obligations au regard des engagements qu'elles ont pris, et de ne pas rester sans réaction devant les violations manifestes et répétées des droits de l'Homme que l'on peut observer dans leur pays.

La réponse du Quai d'Orsay, datée du 9 mars 2012, enregistrée par le cabinet du ministre sous le numéro 001580, nous assurait de « l'engagement personnel du ministre en faveur des droits de l'Homme en Chine ».

Nous croyons qu'à l'instar de votre prédécesseur, vous êtes sensible à cette cause et à l'anachronisme que représente le maintien d'un système d'État-parti pour un cinquième de la population mondiale. Nous constatons cependant que la France s'abstient de toute prise de position publique et semble se satisfaire du tiède langage européen de la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

Des couches de plus en plus nombreuses de la population chinoise s'offusquent de la situation présente de leur pays et attendent de l'Europe – et en particulier de la France – qu'elle s'exprime avec force, courage et détermination. Il serait regrettable de décevoir cette espérance. C'est pourquoi nous aimerions connaître les démarches concrètes qui ont été, ou seront effectuées, par la France, en faveur des droits de l'Homme, et si vous avez pu évoquer cette cause en juillet dernier lors de votre visite en Chine. Nous souhaiterions que les membres du gouvernement qui se rendent à Beijing remettent à leurs interlocuteurs une liste de prisonniers de conscience, comme c'en était l'usage avant que la France abaisse ses exigences et s'incline devant la susceptibilité supposée de l'État chinois. Vous trouverez ci-joint une liste de vingt personnalités incarcérées pour avoir simplement défendu les mêmes libertés fondamentales et universelles que partagent la France et l'Europe.

D'autre part, il nous semble que plusieurs faits récents auraient mérité une réaction française, à l'image de celle du 10 avril 2012, en faveur de l'avocate – infirme par suite de coups reçus de ses gardiens – Ni Yulan et de son époux.

Citons notamment, en 2012 :

- la mort en prison, annoncée fin 2012, du poète ouïghour Nurmemet Yasin, détenu depuis 2004 ;
- le maintien en détention du prix Nobel de la paix Liu Xiaobo, pour lequel l'Union européenne, lauréate 2012, n'a pas eu un



mot de sympathie lors de la remise du prix le 10 décembre dernier ;

- la cinquantaine d'immolations par le feu de Tibétains, désespérés de n'obtenir aucune réponse à leurs demandes d'autonomie véritable ;
- le régime de résidence surveillée imposé de son propre chef par la police à de nombreuses personnalités de la dissidence ;
- les condamnations à mort répétées, prononcées après procès sommaire, contre des militants autonomistes du Xinjiang.

Nous comprenons que votre administration se mobilise principalement sur les questions d'actualité immédiate et que priorité soit accordée aux zones de conflit et à la diplomatie commerciale. Mais l'on ne peut qu'être vivement préoccupé par la situation déplorable et permanente des droits de l'Homme dans le plus peuplé des pays membres du Conseil de sécurité des Nations unies, et par le quasi total silence français et européen. Au sujet de la Chine, et nous partageons ce point de vue, vous affirmiez le 29 mai 2012 « [savoir] qu'il faut faire avancer concrètement les choses et que ce n'est pas en maniant l'invective qu'on y arrive. Il ne sert à rien d'être provoquant ni complaisant, et encore moins d'être successivement l'un et l'autre ».

Le président de la République affirmait d'autre part en mai 2012, peu avant son élection, que « la France, en Chine comme partout ailleurs, demandera la libération ou la fin des poursuites de personnes inquiétées en raison de leurs opinions, et soutiendra les organisations de la société civile qui militent en faveur du respect des droits fondamentaux. L'ensemble des mesures permettant d'aboutir à ces objectifs seront examinées par les instances parlementaires et gouvernementales compétentes, qui seront incitées à les adopter et mettre en œuvre dans les meilleurs délais ».

Le ministre délégué chargé des Affaires européennes a affirmé, le 28 novembre dernier, devant l'Assemblée nationale, que la question des droits de l'Homme en Chine serait systématiquement « évoquée chaque fois que l'occasion s'en présenterait ». Nous souhaitons que le gouvernement tienne parole. La visite du ministre de l'Economie et des Finances début janvier 2012 ne donne aucun indice confirmant ces bonnes intentions. Enfin, il nous semble que des prises de position à l'échelle de l'Union européenne auraient un grand poids en raison de la puissance industrielle, technique et commerciale de cette dernière – qui l'emporte de loin sur la puissance économique chinoise – et qu'il revient à la France de presser l'Union de s'exprimer avec courage et fermeté.

Nous ne manquerons pas de faire part de nos attentes au président de la République lorsqu'il se rendra en Chine dans les prochains mois.

Nous vous remercions par avance des informations que vous voudrez bien nous communiquer quant aux actions menées par la France en faveur des droits de l'Homme en Chine, et pour la libération des prisonniers de conscience.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pierre Tartakowsky

Président de la Ligue des droits de l'Homme

*P.J. : la liste de vingt personnalités incarcérées pour avoir défendu des libertés fondamentales*

## > VINGT PRISONNIERS DE CONSCIENCE

**Cette courte liste ne comprend, ni les Tibétains récemment arrêtés pour soutien à la cause tibétaine, ni les membres de groupes religieux et du Falungong. Nous n'avons retenu que les cas d'incarcération explicitement liés à des prises de position politique. Ce document est certainement incomplet, car il ignore les personnes placées en détention sous une autre accusation, ou tout simplement ceux dont l'entourage n'a pas pu faire connaître l'arrestation.**

1. **Alimujiang Yimiti. Ouïghour** converti au christianisme et pasteur. Accusé en 2007 à Kashgar de se livrer à un prosélytisme chrétien illégal dans la communauté ouïghoure. Condamné en 2009 sans procès et sans l'assistance d'avocat à **quinze ans de prison**. (Né au Xinjiang en 1973).

2. **Cao Haibo**. Gérant d'un cybercafé, il avait créé un forum de discussion en septembre 2011 par lequel il voulait redonner vie aux Trois principes du peuple de Sun Yatsen, le fondateur de la République. Arrêté le 21 octobre 2011 et condamné le 31 octobre 2012 à **huit ans de prison** pour subversion, à cause de son projet mort-né de former un *Parti républicain*. (Né en 1985).

3. **Chen Wei**. Arrêté le 20 février 2011 à Suining (Sichuan) pour «incitation à la subversion du pouvoir d'État» et condamné le 23 décembre 2011 à **neuf ans d'incarcération**. Détenu jus-qu'à janvier 1991 pour sa participation au mouvement de 1989, il fut de nouveau arrêté en mai 1992 et condamné en 1994 à cinq ans de prison pour avoir célébré l'anniversaire du 4 juin et avoir organisé le parti démocratique libéral. (Né en 1969 au Sichuan).

4. **Chen Xi**. Cybernaute. Arrêté le 29 novembre 2011 et condamné à **dix ans de prison** le 26 décembre suivant pour «subversion du pouvoir d'État» : il avait diffusé sur l'internet trente-six essais en faveur de la démocratie; il avait aussi organisé un forum des droits de l'homme à Guiyang. Lors de la répression du mouvement démocratique de 1989, il avait été condamné à trois ans de prison pour l'organisation d'une «fédération démocratique patriote». Il fut détenu en 1995 pour avoir mis sur pied la branche pour le Guizhou du Parti démocratique et con-damné en 1996 pour constitution d'un «groupe contre-révolutionnaire». (Né en 1954 au Guiz-hou).

5. **Dhondup Wangchen**. Cinéaste amateur. Arrêté le 23 mars 2008 à Xining après avoir filmé une vingtaine d'entretiens avec des Tibétains sous le titre Surmonter la peur. Condamné pour «subversion» le 28 décembre 2009 à **six ans de prison** et torturé pendant on incarcération. Son film a pu sortir à l'étranger. Dhondup Wangchen a reçu en septembre 2012 le prix de la Liberté de la Presse, décerné par le Centre pour la protection des Journalistes. Le 3 décembre 2009, le ministre des Affaires étrangères B. Kouchner a déclaré que «les conditions d'un procès équitable n'ont pas été réunies» et que ce cas serait soulevé lors du dialogue Europe-Chine sur les droits de l'homme. (Né au Tibet en 1974).

6. **Gao Zhisheng**. Avocat. Arrêté le 15 août 2006 et condamné le 22 décembre 2006 à **trois ans d'emprisonnement** avec sursis de cinq ans pour «incitation à la subversion du pouvoir d'État». En décembre 2011, les autorités l'envoient effectuer cette peine de trois ans au motif qu'il n'aurait pas respecté les conditions du sursis de condamnation. Il avait dénoncé dans une lettre ouverte (18 octobre 2005) les tortures infligées aux adeptes de la secte Falungong et avait perdu cette même année sa licence professionnelle. Après une lettre ouverte au Congrès des États-Unis (septembre 2007), il fut détenu cinquante jours et torturé. Il disparut le 4 février 2009 de son village natal où il était assigné à résidence ; il ne put entrer en contact avec sa famille que le 28 mars 2010 et, en avril, téléphona à quelques amis, apparemment sous surveillance de la police. Il se trouve à Shaya, une prison du Xinjiang. (Né en 1966).

7. **Guo Quan**. Professeur à l'Université de Nanjing, chrétien et militant du multipartisme, défenseur des droits des salariés, adversaire de la «rééducation par le travail». Arrêté le 13 novembre 2008 pour «subversion du pouvoir d'État», il fut condamné le 7 août 2009 à **dix ans de détention** et se trouve à la prison Pukou de Nanjing. Il avait été radié de l'Université le 6 décembre 2007 et le 17, diffusa sur l'internet la Charte du Nouveau parti démocratique. (Né en 1968).

8. **Karma Samdrup**. Tibétain, négociant d'art et fondateur du Groupe de protection environnementale des trois rivières, lauréat du Prix de la Terre. Arrêté le 3 janvier 2010, torturé puis condamné le 24 juin 2010 à **quinze ans d'emprisonnement** pour «commerce illégal d'objets anciens». Il avait pris la défense de ses frères, mis en détention en août 2009 puis condamnés après avoir dénoncé les autorités pour leurs pratiques illégales de la chasse sur des espèces menacées. Karma Sandrup avait déjà été arrêté en 1998 pour «vol de sépultures» puis relâché après abandon des charges.

9. **Li Jianfeng**. Juge et avocat. Détenu depuis le 3 avril 2002 pour «subversion du pouvoir d'État», à la suite de la constitution d'un groupe d'étude sur le travail considéré comme un syndicat illégal. Jugé le 30 octobre 2003 et condamné à **seize ans de prison** (avec une réduction de dix-sept mois accordée en décembre 2007 et une autre de vingt et un mois en 2009-2010).

10. **Liu Xianbin**. Écrivain et essayiste. Arrêté le 27 juin 2010 après des écrits demandant la démocratie en Chine et condamné à **dix ans de prison** le 25 mars 2011 pour «incitation à la subversion du pouvoir d'État». Actif dans le mouvement démocratique de 1989, il avait été appréhendé le 15 avril 1991 et condamné à deux ans et demi d'incarcération. Arrêté de nouveau en 1999 pour son rôle dans la création du Parti démocratique au Sichuan et condamné à treize ans d'emprisonnement. (Né en octobre



1968 au Sichuan).

11. **Liu Xiaobo**, écrivain, critique littéraire et politologue, Prix Nobel de la Paix (8 octobre 2010). Arrêté le 8 décembre 2008, deux jours avant la diffusion de la Charte 08 et condamné le 25 décembre 2009 à **onze ans d'incarcération** pour «subversion du pouvoir d'État» (prison de Jinzhou, Liaoning). Initiateur d'une grève de la faim sur la place Tiananmen le 2 juin 1989, arrêté le 6 juin et jusqu'au 1er janvier 1991. Nouvelle détention du 18 mai 1995 au 1er janvier 1996, puis du 8 octobre 1996 à octobre 1999.

12. **Ni Yulan**. Juriste et avocate, active dans la lutte contre les expropriations et les expulsions dans la capitale. Accusée de fraude, de diffamation et de troubles à l'ordre social, elle a été condamnée le 10 avril 2012 à **deux ans et huit mois de prison**, et son époux Dong Jiqin, à deux ans. La peine fut réduite de deux mois en appel le 27 juillet 2012, avec rejet de l'accusation de fraude. Placée en détention le 15 avril 2008, elle avait été condamnée à deux ans de prison pour «obstruction à l'action publique» le 18 décembre 2008, après s'être opposée à la démolition de son propre appartement. Elle avait été emprisonnée en 2002 après avoir filmé la démolition forcée du logement d'un de ses clients, puis battue (rotule et pieds cassés) au point de ne plus pouvoir se déplacer sans béquilles ou chaise roulante. (Née en 1961).

13. **Qi Chonghuai**. Journaliste de Jinan (Shandong). Deux semaines avant la fin d'une incarcération de quatre ans, le tribunal de Tengzhou (Shandong) l'a condamné le 9 juin 2011 à **huit ans de prison** supplémentaires pour «chantage et détournement de fonds», motifs qui avaient déjà servi pour le premier verdict. Qi avait dénoncé les irrégularités lors de la construction de bâtiments administratifs à Tengzhou dans le *Fazhi Morning Post*, journal connu pour ses articles sur les injustices sociales, la corruption et les violations des droits de l'homme. Il était parvenu à envoyer hors de la prison des descriptions des mauvais traitements qu'il y subissait.

14. **Shi Tao**. Journaliste du Hunan, rédacteur en chef du *Contemporary Business News*. Arrêté le 24 novembre 2004 et condamné à **dix ans de prison** le 27 avril 2005 pour «divulgaration de secret d'État» : il avait transmis des informations à l'étranger sur le contrôle de la presse et sur les directives qu'elle reçoit des autorités centrales du Parti. Sa condamnation fut rendue possible par le bureau de Yahoo installé à Hongkong, qui a transmis les informations permettant de le localiser. Yahoo a depuis présenté des excuses à la mère du détenu. (Né en 1968)

15. **Tan Zuoren**. Écrivain écologiste du Sichuan. Arrêté le 28 mars 2009, il a été condamné le 5 février 2010 à **cinq ans de prison** pour «incitation à la subversion du pouvoir d'État». Il était allé dans les zones du tremblement de terre de 2008 pour recenser les parents qui y avaient perdu un enfant, notamment dans l'effondrement des écoles «construites avec du fromage de soja». Il lui fut reproché aussi d'avoir dans son blog diffamé le parti dans ses évocations du mouvement démocratique de 1989. (Né en 1954)

16. **Tenzin Delek** (Ahan Zhaxi). Moine du bouddhisme tibétain et éducateur. Arrêté en 2002 à la suite d'explosions survenues à Chengdu (Sichuan), condamné à mort le 2 décembre 2002. La peine a été commuée le 26 janvier 2005 en **emprisonnement à vie**. La condamnation se fonde sur les déclarations du co-inculpé, qui s'est rétracté et a déclaré avoir parlé sous la torture. Ahan Zaxi, très engagé socialement, avait contribué à la construction de monastères, d'écoles, de cliniques et d'hospices. (Né en 1950 à Litang, Tibet)

17. **Wang Bingzhang**. Médecin, un des pères du mouvement démocratique hors de Chine. Fondateur de l'Union du Mouvement démocratique (1983), du Parti de la démocratie et de la liberté (1989) et du parti Justice et Démocratie (1998). **Condamné à la prison à vie** en février 2003, pour espionnage et terrorisme, incarcéré à Shaoguan (Guangdong). Il avait été arrêté après la création de Justice et démocratie puis expulsé de Chine ; il fut enlevé au Vietnam par des agents chinois en juin 2002 puis jugé. (Né en 1947 au Hebei)

18. **Wang Yonghang**. Avocat de Dalian (Liaoning), qui a plaidé dans plusieurs procès intentés contre des membres du Falungong. Arrêté le 4 juillet 2009, il fut condamné le 4 février 2010 à **sept ans de prison** pour «utilisation d'un culte pour saper l'application de la loi». Lors de sa détention, il a été violemment frappé (fracture de la hanche droite) et se trouve dans un état physique et pathologique critique. Wang Yonghang avait publié plusieurs lettres ouvertes et articles pour critiquer le fondement légal des actions judiciaires menées contre le Falungong.

19. **Yang Tianshui**. Essayiste, poète et cybernaute. Arrêté sans mandat le 23 décembre 2005, il a été condamné le 16 mai 2006 à **douze ans d'emprisonnement** pour «subversion du pouvoir d'État» : il avait diffusé sur l'internet des textes hostiles au gouvernement, organisé une branche du Parti démocratique (interdit) et accepté des aides financières extérieures destinées aux prisonniers politiques. En 1990, sa participation au mouvement démocratique de 1989 lui avait valu une condamnation à dix ans d'internement. Il a obtenu le prix de la Liberté d'écriture Barbara Goldsmith. (Né en 1961)

20. **Zhu Yufu**. Arrêté le 5 mars 2011 pour avoir publié sur l'internet un poème incitant à participer au mouvement démocratie du printemps 2011 et condamné à **sept ans de prison** le 10 février 2012 pour «incitation à la subversion du pouvoir d'État». Un des fondateurs du Parti démocrate chinois, il avait passé cinq ans et demi en prison de 2000 à 2006 puis avait subi une incarcération de deux ans pour avoir «frappé la police et gêné l'action publique» (Né en 1953, à Hangzhou, Zhejiang)